

INTERRUPTION DE LA COLLECTE DE TEXTILES **AUX BORNES « LE RELAIS »**



Chargée de collecter le contenu des bornes à textiles sur le territoire de Lacq-Orthez, l'entreprise Le Relais a annoncé qu'elle interrompait ce ramassage à compter du 15 juillet 2025, pour une durée indéterminée. La communauté de communes de Lacq-Orthez demande donc aux habitants de ne pas déposer de vêtements et autres textiles dans ces bornes, avant la reprise du service.

Pour assurer la collecte et le traitement des déchets textiles sur son territoire, la communauté de communes de Lacq-Orthez a établi un contrat avec l'éco-organisme Refashion, gestionnaire de cette filière agréé par l'État. 74 bornes permettent aux habitants de déposer leurs vêtements, linges de maison et autres articles de maroquinerie, usagés ou en bon état. Leur collecte est assurée par l'entreprise d'insertion sociale Le Relais 64 (membre du réseau national Le Relais), qui les achemine dans un centre de tri situé dans le Gers. Selon leur état, ils sont ensuite revendus à bas prix dans des friperies solidaires, recyclés en laines d'isolation ou en chiffons d'essuyage.

La décision du Relais d'interrompre momentanément son service de collecte fait suite à un différend d'ordre économique avec l'éco-organisme Refashion.

En attendant que le service reprenne, les habitants sont priés de ne pas déposer leurs textiles usagés dans ces bornes. Ils sont invités à les garder momentanément chez eux, ou à favoriser le don.